

noir, l'inscription suivante : SANCTISSIMIS SPONSIS MARIE ET IOSEPHO PARTHENII SODALES. 1620.

Voici ce que dit Clapasson de ce petit édifice :

« La chapelle des congréganistes est décorée d'un riche lambris de menuiserie et de beaucoup d'ornemens en sculpture, partie dorée, partie bronzée ; les tableaux faits depuis peu sont de Sarrabat, à l'exception de celui de l'autel d'assés bonne main, quoique inconnue ; le rétable est en partie de marbre avec des colonnes et d'autres ornemens ; mais il seroit à souhaiter que le tabernacle fût de meilleur goût et s'accordât mieux avec le reste ; il est à tombeau, mais d'une forme lourde et peu gracieuse ; l'on peut dire même en général que cette forme ne convient guères à l'usage qu'on en fait ici, et à la délicatesse qui doit se trouver dans ces petites fabriques. »

On sait qu'une partie de l'immeuble du Noviciat des Jésuites de Lyon, vendu après leur expulsion de France, en 1762, servit de prison depuis 1772 jusqu'en 1834, époque où une construction neuve l'a remplacée, laquelle a conservé le nom de la maison primitive.

On n'oubliera pas non plus que les prolongements de la rue Saint-Joseph et de la rue de Bourbon ont été percés sur cet emplacement.

Notons, enfin, comme pouvant avoir été construits avec l'aide des conseils de Martellange, à Lyon, le couvent des Carmes Déchaussés, fondé par le marquis de Nerestang, grand-maître de l'ordre du Carmel, en 1618, l'église du monastère de la Déserte (1623) et la chapelle des pénitents de la Miséricorde (1625), fondé par César Laure (244).

(244) Construits par les maçons Pierre et Benoît Dauroles, dont nous avons parlé plus haut, par prix fait du 16 avril 1625 ; leur quittance est